

Prise de position 2025/169

Garantir la transition énergétique de l'Europe grâce à des emplois de haute qualité dans la chaîne d'approvisionnement de l'énergie éolienne en mer

Introduction

Le secteur de l'énergie éolienne en mer jouera un rôle déterminant dans la transition de l'Europe vers une énergie propre, permettant de répondre aux besoins croissants d'électrification dans chaque secteur, tout en réduisant les prix de l'énergie à long terme ¹, et de garantir la résilience et la sécurité économiques en diminuant la dépendance de l'Europe à l'égard des importations de combustibles. Ces objectifs ne pourront être atteints sans la main-d'œuvre de la chaîne d'approvisionnement de l'énergie éolienne en mer. C'est la raison pour laquelle nous appelons les décideurs politiques européens et nationaux, l'industrie et les entreprises à prendre en compte les besoins urgents en main-d'œuvre lors de l'élaboration des cadres politiques pour l'énergie éolienne en mer. Les stratégies doivent aller au-delà du développement des compétences pour se concentrer sur la qualité des emplois afin d'attirer une main-d'œuvre qualifiée et motivée. Nous avons besoin d'instruments de politique industrielle proactifs et de politiques favorables à des normes de travail et à des emplois de qualité tout au long de la chaîne de valeur européenne de l'énergie éolienne en mer.

La transition vers une énergie propre requiert une main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs manufacturiers et de l'énergie. L'Europe s'est fixée comme objectif d'atteindre 42,5 % d'énergies renouvelables d'ici à 2030, tandis que les gouvernements ont adopté des plans ambitieux pour porter la capacité éolienne à 420 GW d'ici 2030, dont 103 GW pour l'énergie éolienne en mer². Si les objectifs énergétiques doivent tenir compte de l'équilibre entre la production d'énergie renouvelable et la production d'énergie décarbonée contrôlable, ainsi que d'un réseau complet de systèmes de stockage de l'énergie, l'UE doit mettre l'accent sur la main-d'œuvre dans le secteur de l'énergie, sur des emplois et des conditions de travail de qualité, ainsi que sur un accès adéquat à la formation et à l'éducation. En 2024, la chaîne d'approvisionnement de l'énergie éolienne employait 370,000 travailleurs en Europe, dont 77,000 dans le secteur de l'énergie éolienne en mer, et la demande de main-d'œuvre est appelée à croître en raison des ambitions et des objectifs grandissants observés dans toute l'Europe.

IndustriAll Europe représente les syndicats et les travailleurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement, depuis le développement du projet jusqu'à la fabrication, en passant par

¹ En l'absence d'une réforme plus structurelle de la conception du marché de l'électricité, les coûts de production moins élevés des énergies renouvelables feront baisser les prix de l'énergie à long terme en remplaçant la production à partir de combustibles fossiles.

² Chiffres : WindEurope

l'installation, l'exploitation, l'entretien et la maintenance, ainsi que le démantèlement des parcs éoliens en mer. Compte tenu des ambitions et des besoins croissants d'augmenter la capacité éolienne en mer, nous demandons que les stratégies en matière d'énergie éolienne en mer soient élaborées et mises en œuvre avec la participation active et concrète des syndicats.

Les travailleurs de toute la chaîne d'approvisionnement de l'énergie éolienne en mer représentés par industriAll Europe réclament :

1. Des instruments de politique industrielle en faveur d'emplois de qualité en Europe tout au long de la chaîne d'approvisionnement de l'énergie éolienne en mer

Au vu des enjeux croissants auxquels le secteur a été confronté, à savoir des taux d'intérêt élevés, les contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement, les droits de douane et des défis géopolitiques, l'Europe et les gouvernements nationaux doivent concevoir des instruments de politique industrielle cohérents et complémentaires pour soutenir des objectifs ambitieux. Nous saluons les récentes initiatives politiques visant à promouvoir la transition vers une énergie propre et à faire baisser les prix de l'énergie, telles que le règlement pour une industrie « zéro net », le plan d'action en matière d'énergie éolienne, la communication sur les énergies renouvelables en mer, le plan d'action pour les réseaux, le pacte pour une industrie propre et le plan d'action pour une énergie abordable, tout comme nous saluons le nouveau train de mesures sur les réseaux et le plan d'action pour l'électrification. Chacune de ces initiatives contribue à la mise en place d'un cadre politique plus exhaustif. Toutefois, nous exhortons l'UE à prendre des initiatives plus ambitieuses pour soutenir la chaîne d'approvisionnement européenne locale de l'énergie éolienne en mer.

1.1 Mettre en place un cadre réglementaire pour l'électricité qui garantit un équilibre entre la rentabilité des projets d'énergie renouvelable et des prix stables et compétitifs pour les consommateurs

Dans le cadre de la transition vers davantage d'énergies renouvelables, en particulier l'énergie éolienne en mer, le cadre européen en matière de politique énergétique doit prendre en compte les besoins des promoteurs de projets dans le domaine de l'énergie, ainsi que ceux des consommateurs (industriels) censés électrifier leurs activités en utilisant l'énergie renouvelable et décarbonée. Selon l'Agence internationale de l'énergie (IEA), à la suite des chocs sur les prix de l'électricité en 2022-2023, la demande d'électricité de l'industrie a chuté d'environ 6% et ne devrait pas revenir aux niveaux de 2021 avant 2026. En 2024, nous avons assisté à des cycles d'enchères sur l'énergie éolienne en mer au Danemark sans aucune offre, les promoteurs de projets étant confrontés à d'énormes incertitudes quant à leurs rendements. Selon le rapport de Draghi sur l'avenir de la compétitivité, les prix de l'énergie resteront beaucoup plus élevés et plus volatils en Europe que dans d'autres régions jusqu'au milieu des années 2030, période à laquelle les générateurs de combustibles fossiles seront remplacés dans le bouquet énergétique.

Cela soulève des questions quant au cadre réglementaire de l'électricité et quant au juste équilibre à trouver entre la rentabilité des promoteurs et la compétitivité des prix de l'électricité pour les gros consommateurs industriels. Nous déplorons l'absence d'initiative significative à cet égard dans le plan d'action pour une énergie abordable. Nous nous demandons si les dispositions de la récente réforme de l'organisation du marché de l'électricité permettent de trouver le juste équilibre entre la rentabilité des projets d'énergie renouvelable et l'approvisionnement en énergie à des prix stables et compétitifs pour les consommateurs et l'industrie.

Si nous voulons encourager les consommateurs électro-intensifs à signer des contrats à long terme pour les énergies renouvelables, comme les accords d'achat d'électricité (AAE), les prix de l'électricité contre

lesquels ils se prémunissent doivent être attractifs et compétitifs pour qu'ils continuent à produire en Europe. Nous réitérons notre appel à une analyse d'impact détaillée du cadre réglementaire de l'électricité aboutissant à une réforme structurelle équilibrée et cohérente, qui garantit une sécurité aux promoteurs et des prix compétitifs aux consommateurs industriels. Nous estimons qu'une réforme plus profonde, fondée sur une analyse d'impact détaillée et remédiant aux défaillances structurelles du mécanisme du prix marginal, demeure nécessaire.

1.2 Investir et développer l'infrastructure des réseaux électriques européens

L'investissement dans les infrastructures énergétiques critiques et leur développement est indispensable pour alimenter une part croissante d'électricité renouvelable et décarbonée, tout particulièrement à partir de l'énergie éolienne en mer, ainsi que pour faciliter le stockage, le transport et l'exportation d'énergie à travers les frontières et les zones d'électricité. Il sera essentiel de garantir une transition verte efficace, un approvisionnement stable et des prix bas. La Commission européenne estime à 584 milliards d'euros les besoins de financement pour moderniser et développer les réseaux électriques européens d'ici à 2030 afin de répondre aux besoins croissants d'électrification. Cela permettra également d'intégrer un système énergétique plus décentralisé qui équilibrera l'intégration des énergies renouvelables et l'approvisionnement en électricité décarbonée contrôlable, ainsi que les systèmes essentiels de stockage d'électricité. L'Europe et les États membres doivent mobiliser les investissements publics et privés adéquats à travers l'Europe.

Nous demandons une coordination et une planification européennes accrues des infrastructures énergétiques, appuyées par des ressources adéquates pour éviter que l'infrastructure électrique de l'Europe ne devienne un goulet d'étranglement dans la transition énergétique. Investir dans les infrastructures électriques signifie également investir dans la résilience et la sécurité de l'Europe. La récente annonce d'un assouplissement des règles budgétaires en faveur d'une hausse des dépenses de défense par le biais de la dette commune doit s'accompagner d'une ambition égale en matière de dépenses pour les infrastructures énergétiques transnationales critiques.

La simplification des procédures d'octroi de permis est certainement un élément qui doit être traité sans plus tarder pour permettre une expansion rapide de la production d'énergie nouvelle et des infrastructures du réseau électrique. Il sera tout aussi important d'investir dans les capacités des autorités et la numérisation des procédures d'octroi de permis afin d'accélérer le développement des infrastructures tout en maintenant des normes élevées en matière de surveillance environnementale.

1.3 Investir dans la modernisation et la mise à niveau d'autres infrastructures et équipements critiques

Au-delà de l'infrastructure de réseau, il ne faut pas négliger les autres infrastructures essentielles, telles que les ports, les chemins de fer, les routes, les réseaux de communication et les infrastructures de sécurité, pour répondre aux besoins d'une chaîne d'approvisionnement d'énergie éolienne en mer en pleine expansion. Par conséquent, le financement et les investissements suffisants dans les infrastructures routières et portuaires doivent être pris en compte et intégrés dans la planification de l'énergie éolienne en mer.

La mise en place d'une infrastructure de sécurité adéquate en termes de protection des installations et des infrastructures de câbles sous-marins, d'équipements de sauvetage (tels que les hélicoptères) en situation d'urgence est extrêmement importante et doit être prise en considération.

Par ailleurs, pour manipuler et transporter des éoliennes toujours plus grandes, il convient de veiller à ce qu'il y ait suffisamment de navires adéquats pour répondre à la multiplication des demandes et des projets de développement de l'énergie éolienne en mer.

L'Europe doit promouvoir des chaînes d'approvisionnement européennes pour la fabrication de navires. Pour ce faire, l'industrie des technologies maritimes doit être reconnue comme stratégiquement importante en Europe.

1.4 Accroître l'importance des critères non tarifaires dans les enchères sur les énergies renouvelables

Pour garantir une meilleure durabilité des projets et de créer des emplois de qualité, l'Europe et les gouvernements nationaux doivent renforcer l'importance des critères non tarifaires dans les enchères sur les énergies renouvelables. Nous saluons les premières dispositions du règlement pour une industrie « zéro net » (article 26) et comptons sur davantage de clarté et d'ambition dans le prochain règlement de mise en œuvre. Nous demandons que la définition des critères de durabilité inclue des conditionnalités sociales fortes, notamment des dispositions relatives aux droits des travailleurs, à savoir la négociation collective et l'information et la consultation. Nous insistons sur l'importance de la référence à la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises et à la directive sur le devoir de vigilance en matière de droits de l'homme, mais nous sommes particulièrement préoccupés par l'impact du paquet de simplification Omnibus sur l'efficacité de ces directives. Nous demandons que des exigences strictes relatives au devoir de vigilance en matière de droits de l'homme et aux droits des travailleurs soient respectées tout au long de la chaîne d'approvisionnement de l'énergie éolienne en mer.

Nous tenons également à souligner le fait que la proportion de critères non tarifaires (au moins 30% du volume annuel mis aux enchères par État membre ou, alternativement, au moins 6 GW par an par État membre) comme le prévoit le règlement pour une industrie « zéro net », reste insuffisante pour traiter efficacement les conditions d'emploi et garantir les droits des travailleurs. Enfin, les mises aux enchères doivent promouvoir des conditions de concurrence équitables en Europe. Par conséquent, les entreprises de pays tiers qui reçoivent des aides d'État déloyales ne devraient pas être autorisées à participer aux mises aux enchères.

1.5 Garantir une chaîne d'approvisionnement saine pour l'énergie éolienne en mer

L'énergie est une infrastructure essentielle, car elle est un moteur important de la compétitivité de l'industrie manufacturière européenne et fournit de emplois industriels de qualité en Europe. L'Europe doit éviter de dépendre d'infrastructures et de productions énergétiques provenant de régimes hostiles. L'UE doit mettre en œuvre les moyens nécessaires et doit faire pleinement usage du règlement sur les subventions étrangères pour protéger sa propre base manufacturière de la concurrence déloyale des pays qui subventionnent de façon substantielle ses propres industries. Dans le même temps, une chaîne d'approvisionnement locale et solide est indispensable pour protéger les infrastructures énergétiques contre les risques de cyber-attaques.

Dans ce contexte, nous saluons les initiatives récentes, telles que le règlement pour une industrie « zéro net » et le pacte pour une industrie propre, qui visent à promouvoir la chaîne d'approvisionnement manufacturière européenne. En ce qui concerne l'énergie éolienne en mer, 94% de la fabrication a lieu en Europe. Toutefois, nous observons une concurrence féroce de la part d'autres régions, comme la Chine, qui gagne très rapidement des parts de marché dans le secteur manufacturier. En effet, malgré la croissance du secteur européen de l'énergie éolienne en mer, les restructurations et les annonces de suppressions d'emplois ont laissé dans l'incertitude les travailleurs des entreprises de fabrication, telles

que Siemens Gamesa (4,100 licenciements annoncés en 2024 au niveau mondial), GE Vernova (900 suppressions d'emplois en 2024 au niveau mondial, 360 en France) et Vestas (300 suppressions d'emplois au Royaume-Uni en 2024).

Au vu de ces développements, nous demandons des instruments de politique industrielle davantage efficaces pour stimuler la demande de notre base manufacturière européenne locale. L'objectif de 40% de production « zéro net » des besoins annuels de déploiement de l'UE fixé par le règlement pour une industrie « zéro net » est un bon début, mais il doit être renforcé et suffisamment appuyé par des conditionnalités sociales strictes. Nous appelons à l'introduction de conditionnalités sociales obligatoires, y compris le respect et la promotion des droits du travail, la négociation collective, l'information et la consultation, ainsi que des dispositions en matière de formation, en contrepartie de toute aide publique accordée par le biais du règlement pour une industrie « zéro net », et de toute autre soutien public à venir dans le cadre du pacte pour une industrie propre.

Nous soulignons le rôle important des câbles et de la production de câbles en tant que composante essentielle du transport de l'énergie à travers l'Europe, notamment de l'énergie éolienne en mer. Elle devrait donc être prise en compte dans le champ d'application du règlement pour une industrie « zéro net ».

1.6 Impliquer les travailleurs et leurs syndicats dans les stratégies industrielles et relatives à l'énergie éolienne en mer

Nous insistons sur le fait que l'accélération du déploiement du secteur de l'énergie éolienne en mer ne peut se faire sans une main-d'œuvre qualifiée. Les travailleurs et les syndicats doivent avoir un siège à la table des négociations pour veiller à ce que les stratégies garantissent la responsabilité sociale, des normes et des emplois de qualité.

2. Des normes de travail et de sécurité élevées

2.1 Un cadre réglementaire pour tous les travailleurs de la chaîne d'approvisionnement de l'énergie éolienne en mer

Nous demandons la mise en place d'un cadre réglementaire offrant les normes de sécurité les plus élevées pour les travailleurs du secteur de l'énergie éolienne en mer. Ces derniers travaillent dans des conditions extrêmes et sont exposés à des risques de sécurité considérables compte tenu de la tendance aux installations en mer plus flottantes, plus éloignées du rivage et à des niveaux plus profonds en mer. Les travailleurs opèrent à des hauteurs extrêmes, dans des conditions météorologiques changeantes, et dépendent du transport par hélicoptère et par bateau, tandis que les installations sont de plus en plus la cible de sabotages. Le nombre d'incidents et de risques liés à la sécurité a augmenté de manière exponentielle.

Dans le contexte d'un secteur en pleine évolution, dont le nombre de projets augmente dans tous les bassins maritimes d'Europe, alors que les cadres réglementaires de nombreux pays font défaut ou n'ont pas été adaptés pour inclure le secteur des énergies renouvelables en mer, nous appelons à un cadre réglementaire fort qui donne la priorité à des normes de sécurité élevées pour l'ensemble des travailleurs en mer à travers l'Europe.

Sur la base des enseignements tirés de la directive sur la sécurité en mer concernant les opérations pétrolières et gazières en mer (directive 2013/30/UE), nous réclamons une analyse d'impact sur les possibilités suivantes : 1) étendre et réviser la directive actuelle afin d'y inclure et d'aborder adéquatement

les préoccupations et les risques nouveaux et supplémentaires en matière de sécurité pour les installations et les travailleurs du secteur de l'énergie éolienne en mer, ou 2) mettre en œuvre un cadre réglementaire distinct inspiré de la directive actuelle, mais adapté aux spécificités du secteur de l'énergie éolienne en mer. Nous demandons une analyse d'impact approfondie et un processus de consultation concret avec les représentants des syndicats concernés, afin de faire progresser le cadre réglementaire et d'aborder de manière adéquate et efficace les risques pour la sécurité des travailleurs.

2.2 Des concepts de sécurité définis avec la participation des travailleurs

Les représentants des travailleurs sont au plus proche des opérations et des activités du secteur de l'énergie éolienne en mer, et donc des risques et des accidents qui surviennent sur le lieu de travail. Ils doivent avoir leur mot à dire sur les concepts de sécurité et doivent être inclus dans le développement, la mise en œuvre et le suivi de ces concepts. Les dispositions de la directive sur la sécurité des opérations pétrolières et gazières en mer constituent une bonne base et pourraient être développées pour améliorer la participation globale des travailleurs.

Nous sommes très inquiets de constater que, dans certains pays, les représentants syndicaux délégués à la sécurité ne sont pas impliqués et sont même victimes de discrimination. Nous demandons donc que la participation des syndicats soit obligatoire et effective et qu'un système de sanctions soit mis en place en cas de discrimination à l'encontre des représentants syndicaux.

2.3 Garantir la sécurité grâce à une main-d'œuvre suffisante

IndustriAll Europe souligne la nécessité de mettre en place des exigences minimales pour les équipes dotées d'un nombre suffisant de travailleurs afin de garantir des conditions de travail sûres et une intervention en cas d'incidents éventuels. La sécurité des travailleurs ne doit pas être compromise par une réduction des coûts. Les promoteurs de projets et toutes les entreprises impliquées doivent s'assurer que les travailleurs affectés à toutes les équipes postées sont suffisamment équipés pour éviter les pressions extrêmes et garantir que les travailleurs effectuent leur travail dans des conditions sûres.

2.4 Les mêmes normes doivent s'appliquer à tous les travailleurs, y compris les sous-traitants

Dans un secteur aussi complexe que celui de l'énergie éolienne en mer, qui fait appel à de nombreuses entreprises contractantes tout au long de la chaîne d'approvisionnement, il est essentiel que les mêmes normes soient appliquées à tous les travailleurs de la chaîne d'approvisionnement, y compris ceux employés par les entreprises sous-traitantes. La mise en œuvre des normes de sécurité existantes et nouvelles doit faire l'objet d'un suivi complet, et des sanctions doivent être mises en place en cas de négligence de la part des entreprises responsables.

3. Investir dans des emplois de qualité grâce à une formation et une éducation de qualité

3.1 Mettre en place des stratégies de compétences et investir dans la formation

Nous appelons les gouvernements et les entreprises à investir dans une main-d'œuvre qualifiée au service d'un secteur en pleine expansion. Dans de nombreux pays côtiers, l'énergie éolienne en mer est une industrie émergente qui nécessite l'élaboration de stratégies et de programmes éducatifs spécifiques à tous les niveaux, allant de la formation professionnelle au niveau universitaire, tout en protégeant les droits et en favorisant la transition d'un emploi à l'autre pour les travailleurs en mer.

C'est pourquoi les gouvernements doivent de toute urgence redoubler d'efforts pour mettre en place des stratégies globales en matière de compétences et des mesures de soutien afin de veiller à ce que tous les talents soient couverts et promus. Cependant, il est également de la responsabilité et de l'intérêt des entreprises d'investir dans une formation et une éducation de qualité pour leurs travailleurs. Les partenaires sociaux doivent être impliqués dans l'élaboration de stratégies de compétences et de formations adéquates, en dialogue avec l'industrie, les prestataires d'EFPP et les autorités. Les partenaires sociaux doivent être impliqués dans le développement et la promotion de systèmes éducatifs adéquats, ainsi que dans le développement et le perfectionnement des compétences afin de garantir que la main-d'œuvre soit qualifiée pour le système énergétique de demain.

En outre, il est important que toute réglementation européenne et tout système de certification, y compris pour les postes dans le secteur de l'énergie éolienne en mer, soient élaborés et mis en œuvre en étroite collaboration avec les partenaires sociaux et ne soient pas laissés à des entreprises individuelles qui pourraient créer un marché de type monopolistique pour les certificats.

3.2 Faciliter la mobilité entre les secteurs et les projets en mer

Il est nécessaire d'instaurer des mesures visant à encourager et à faciliter la mobilité entre les secteurs et entre les projets en mer, grâce à la reconnaissance des certificats. La concurrence pour attirer les travailleurs d'un secteur à l'autre s'intensifie au vu de besoins en main-d'œuvre qualifiée. Pour garantir la disponibilité des travailleurs, il est impératif de faciliter la mobilité des travailleurs ayant des qualifications équivalentes dans d'autres secteurs grâce à un système global de reconnaissance des compétences, tout en évitant des coûts supplémentaires de formation et de certification pour la main-d'œuvre concernée. Nous devons veiller à une normalisation des programmes de formation afin de garantir une qualification des travailleurs et d'assurer la mobilité entre les projets en mer.

Nous saluons les principes des systèmes tels que le passeport des compétences numériques au Royaume-Uni, mais à ce jour, ces initiatives n'ont pas su réunir les conditions permettant aux travailleurs de passer à des projets d'énergie éolienne en mer, car les entreprises ne reconnaissent pas pleinement leurs compétences. Ces mêmes entreprises continuent d'exiger des travailleurs qu'ils financent eux-mêmes leur certification supplémentaire. Les systèmes normalisés de formation et de certification doivent aboutir à une pleine reconnaissance des qualifications sans entraîner de coûts pour les travailleurs. Les éventuels besoins de certification supplémentaire ou de mise à niveau, par exemple pour les compétences en matière de sécurité, doivent être gratuits pour les travailleurs. Il est inacceptable d'exiger des travailleurs qu'ils assument eux-mêmes les coûts de leur certification, ce principe va à l'encontre de l'incitation à la mobilité entre les secteurs.

3.3 Promouvoir une main-d'œuvre qualifiée grâce au développement et au perfectionnement des compétences et à des programmes de formation continue

Les pays et les entreprises doivent investir non seulement dans les programmes de formation initiale, mais aussi dans le développement et le perfectionnement des compétences ainsi que dans la formation continue. Il est dans l'intérêt des travailleurs et des entreprises de veiller à ce que leurs compétences évoluent en fonction des besoins du secteur. L'accès des travailleurs au développement et au perfectionnement des compétences ainsi qu'à la formation continue doit être encouragée en éliminant tous les éventuels obstacles à l'accès à la formation. Nous demandons un droit effectif à la formation pour chaque travailleur. Cela signifie que la formation doit être accessible pendant les heures de travail et qu'elle doit être gratuite pour les travailleurs. Nous insistons sur le rôle des partenaires sociaux dans les accords négociés collectivement qui promeuvent le droit et l'accès à la formation pour les travailleurs.

4. Attirer les travailleurs grâce à des emplois de qualité dans la chaîne d'approvisionnement de l'énergie éolienne en mer

Les représentants des travailleurs saluent les multiples possibilités d'emploi qu'offre le secteur de l'énergie éolienne en mer. Cependant, pour attirer les travailleurs dans ce secteur, il faut garantir des salaires et des conditions de travail de qualité, le respect des droits des travailleurs par le biais d'un dialogue social efficace et la participation des travailleurs. En effet, la nature dangereuse du travail en mer exige un régime de protection sociale spécifique pour les travailleurs et leurs familles dans l'ensemble du secteur européen de l'énergie éolienne en mer.

Alors que les conditions de travail et la couverture des négociations collectives ont été revues à la hausse dans les secteurs traditionnels de l'énergie, nous constatons d'énormes lacunes dans la garantie des normes équivalentes dans le secteur de l'énergie éolienne en mer. Le risque est grand de voir les entreprises abaisser les normes d'emploi et les niveaux de rémunération, en invoquant des marges bénéficiaires plus faibles. Cette situation est inacceptable pour les travailleurs.

Dans un secteur aux chaînes d'approvisionnement complexes, couvrant un large éventail de services et d'entreprises dans de multiples secteurs (par ex., l'énergie et le transport maritime), la syndicalisation des travailleurs et la promotion de normes de qualité et d'emplois égaux pour tous les travailleurs restent un défi pour les syndicats. Les contrats individuels et la sous-traitance sont largement répandus et risquent de compromettre les normes fondamentales en matière de travail et santé et sécurité au travail.

Les syndicats appellent au dialogue avec les institutions européennes, les gouvernements nationaux et les employeurs afin de répondre efficacement à ces préoccupations et de garantir un dialogue social et des négociations collectives pour tous les travailleurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Un dialogue social et des négociations collectives efficaces doivent être encouragés et renforcés, notamment par le biais de conditionnalités sociales attachées aux appels d'offres publics, afin de mettre en place un travail de haute qualité tout au long de la chaîne d'approvisionnement.